

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

Quand on entend le gouvernement affirmer que la récession est terminée, on se demande ce qu'on a bien pu mettre dans la fontaine réfrigérée installée dans la salle du Cabinet. On dirait que tout ce que le gouvernement touche ces jours-ci tourne au désastre. Je crains presque de lui demander d'essayer de faire quelque chose pour redresser l'économie, mais nous faisons face à une triste réalité: 1,5 million de Canadiens cherchent un emploi.

• (1420)

Je voudrais que le premier ministre nous dise ce qu'il entend faire pour trouver des emplois à ces Canadiens qui veulent travailler. On n'a pas besoin de les forcer à travailler, ils veulent le faire.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef de l'opposition sait fort bien qu'on a enregistré une croissance positive pour le deuxième trimestre de l'année en cours, au taux annualisé de 4,9 p. 100. La demande intérieure a augmenté de 6,9 p. 100, les exportations ont augmenté de 22 p. 100, l'excédent de la balance commerciale est passé à 12 milliards de dollars, le revenu du travail a augmenté de 5,7 p. 100, les bénéficiaires des sociétés ont augmenté de 40 p. 100, et le revenu personnel disponible a augmenté de 6,3 p. 100.

La reprise a débuté un trimestre plus tôt que prévu. Il est important de bien comprendre les données de base. Il faut tuer dans l'oeuf la psychologie inflationniste, et c'est ce que nous avons fait. Nous sommes sur la voie de la croissance et de la reprise durables, accompagnées d'une stabilité des prix. Tel est notre objectif, et tel devrait être également celui du chef de l'opposition.

L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition): Monsieur le Président, quand le gouvernement cesse de soutenir l'économie, il crée lui-même une récession, après quoi il essaie de réparer les pots cassés. Il est loin d'être rendu là où il le devrait.

Qu'il aille dans les provinces de l'Atlantique et s'entretienne avec les pêcheurs qui ne peuvent même pas toucher d'assurance-chômage. Qu'il aille au Québec et en

Questions orales

Ontario, où des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi dans le secteur manufacturier. Qu'il aille dans l'Ouest et demande aux agriculteurs ce qu'ils pensent de la politique du gouvernement.

Ce ne sont pas des statistiques que nous voulons, mais de la sollicitude pour les gens. Quand le ministre des Finances interviendra-t-il afin de créer des emplois pour les Canadiens?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je sais que le chef de l'opposition est déçu que nous ne suivions pas la politique économique des libéraux.

La raison en est qu'il y a dix ans, le chômage était de 12,8 p. 100, alors qu'il s'établissait à 10,6 p. 100 aujourd'hui. Il y a dix ans, le taux d'inflation atteignait 12,9 p. 100, alors qu'actuellement, il est de 5,8 p. 100. Toujours il y a dix ans, le taux d'intérêt préférentiel était de 22,75 p. 100, tandis qu'aujourd'hui, il est de seulement 9,5 p. 100.

Non, nous n'allons pas suivre la politique économique des libéraux.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, un gouvernement qui se vante à la Chambre d'un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 a perdu tout contact avec les citoyens. Pourquoi ne pas leur demander leur avis?

Ma question s'adresse au premier ministre. Dans son premier discours, il y a de nombreuses années, le premier ministre a dit: «Un autre élément nécessaire au progrès industriel est un engagement sérieux à instaurer des relations de travail civilisées dans notre pays. Cela ne s'apprend pas au cabinet du premier ministre, mais auprès de ceux qui ont grandi dans le milieu et comprennent les problèmes de personnes en chair et en os, auprès de ceux qui ont su régler des problèmes et ont de l'expérience dans le domaine, non pas auprès de gouvernements qui imposent unilatéralement des lois. . .»

M. le Président: J'invite la députée à poser sa question.

Mme Copps: J'y arrive, monsieur le Président. Le premier ministre disait en 1983 qu'il ne croyait pas en un gouvernement qui légifère unilatéralement pour aller à l'encontre de conventions collectives. . . Pourquoi le